Commission de suivi De l'accord NAO 2023

Résultat de cette réunion: RIEN–NADA-NIENTE !

Enfin quel que soit le terme utilisé, nous n'aurons strictement rien de plus cette année !!!

La direction allant même à dire haut et fort qu'elle avait déjà bien assez donné. Quel mépris envers ses salariés !!!

Que nos patrons ne veulent rien nous donner aujourd'hui c'était fort prévisible, et c'est pour cela qu'il nous fallait impérativement maintenir la pression par la grève pendant ces NAO !

Mais alors : Merci qui ????

Fort heureusement, le SNI met la pression sur la direction par mail (affiché dans leurs panneaux) mais en réunion le son de ces cloches n'est pas le même. On est passé d'une demande d'un expert au compte à une présentation de la formule de calcul de la participation pour la commission économique qui aura lieu le 23 mai 2023. Pour faire gagner du temps à tout le monde, voici la formule :

$$[\tfrac{1}{2}(B - 5\,\%\,C)] \times [S/V]$$

B : bénéfice net. C : capitaux propres. S : salaires. V : valeur ajoutée de l'entreprise

Pendant la réunion, la CGT a dénoncé :

Qu'au vue du prévisionnel de 21% d'augmentation du chiffre d'affaires pour 2023, la direction pouvait largement aller plus loin que les 120€ d'augmentation lors des NAO.

Qu'en 2019, le CICE (le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi) a été remplacé par un « allégement de charges pour l'employeur » que chacun peut vérifier sur sa fiche de paie. De ce fait, notre direction ne

se sent plus obligée de donner une participation aux salariés, **doublement gagnant** !!! Sur ce point, la direction un peu gênée, a répondu qu'elle en parlerait avec son directeur financier.

Bref, comme chacun peut le constater, la plus grande boite de la région est aussi la plus avare et certainement pas celle prétendue dans la presse. Il va falloir rétablir médiatiquement certaines vérités (Médiapart…).

De grosses boites investissent (ex: Stellantis) des sommes bien plus importantes que nous et les salariés ont tout de même en moyenne une prime de Participation d'environ 6000€. Même localement, les petites boites (moins de 100 salariés) attribuent aux salariés des sommes bien plus conséquentes. Il y a quand même un malaise chez nous …

Ce mois-ci, certains vont encore toucher la fameuse prime bonus qui n'est évidemment pas investie dans l'entreprise.

En fin de réunion, la direction a proposé par décision unilatérale une augmentation des minis de la grille salariale de 2,9%. Pour la CGT, c'est une proposition qui n'a aucun impact sur les salaires et a demandé la réouverture des NAO. Refus catégorique de la direction. En répétant qu'elle avait déjà bien fait son job !!
Pour finir, la direction se vante d'avoir financé l'augmentation de la mutuelle ! Vu ce qu'elle gagne sur notre dos depuis des années, il y a vraiment pas de quoi se glorifier ! Aucune honte !!

La CGT

Le 28 avril 2023